

1^{ère} rencontre bi-départementale des animateurs d'EPN

Le 19 novembre 2013 aura lieu la première rencontre bi-départementale des Espaces Publics Numériques de Drôme et d'Ardèche à La Voulte. Elle sera l'occasion d'officialiser la réunion de deux réseaux départementaux : le plus ancien (07) et le plus récent de France (26).

Les thèmes de cette rencontre

L'ancrage territorial des EPN sera abordé. Le cœur du débat portera sur les **évolutions possibles** voir nécessaires des missions et postures pour mieux répondre aux besoins des populations, des territoires et aux évolutions sociales voire sociétales, liés au numérique et aux nouveaux modes de travail, et de collaboration, entre les acteurs d'un même territoire. Nous essaierons d'aborder à travers une intervention de Christian Combier de la m@ison de Grigny comment l'EPN peut s'inscrire dans un écosystème plus large, pour interroger la plus-value du numérique dans les projets de territoires (qu'ils soient éducatifs, touristiques, participatifs etc...).

Il sera évidemment aussi question de sport numérique, de médias citoyens, et du futur du réseau désormais bi-départemental... ainsi que du réseau régional animé conjointement par la [m@ison](#) de Grigny et les syndicats des Inforoutes, regroupant environ 400 structures.

Qu'est-ce que les Espaces Publics Numériques (EPN) ?

Les EPN sont des structures équipées de matériel informatique, ouvertes à tous pour se sensibiliser aux TIC, renforcer ses compétences ou développer des projets. 4 500 structures de ce type sont recensées en France, elles peuvent être créées ad hoc ou adossées à des MJC, centres sociaux, médiathèques... Elles sont reconnues pour leur agilité et leur impact sur le territoire et le rapport de M. Lebreton, président de l'Assemblée des départements de France (ADF) concernant « les territoires numériques de la France de demain » remis à Mme Dufflot préconise notamment dans ses 22 propositions de « *Densifier le maillage territorial des espaces publics numériques (EPN) et élargir leur champ d'intervention (à la culture et à la formation, au travail et aux solidarités, à l'expression citoyenne et aux télé-services, à la création et à l'innovation, etc.).* »

En Ardèche : le premier EPN (anciennement nommé *centre multimédias*) a été installé à Guilherand-Granges en novembre 1996, créant ainsi le **premier réseau de France**. Rapidement, ce dispositif, financé par les Inforoutes et le Conseil Général pour l'équipement, et par les communes pour l'animation, s'est développé jusqu'à compter 24 EPN aujourd'hui en Ardèche.

En Drôme : le réseau s'est développé à partir de 2008, suite à un appel à projets pour le développement de lieux d'accès à Internet appelés EPI (Espaces Publics Internet). Il compte une quarantaine de lieux équipés actuellement.

Depuis avril 2013, les réseaux de Drôme et d'Ardèche ont mutualisé l'animation de leur réseau, pour créer un réseau bi-départemental d'Espaces Publics Numériques. Cette union forme ainsi le plus grand réseau de la Région, permettant ainsi de mutualiser les bonnes pratiques et les réflexions à une échelle alliant proximité et « masse critique »